



**SNUipp 23**

Guéret, le 14 juin 2010

à Monsieur l'Inspecteur d'Académie de la Creuse

PJ : documents de transparence (1 à 7)

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Conformément aux dispositions de la loi 2008-790 du 28 août 2008 et dans le cadre de la journée nationale de grèves et de manifestations du 24 juin, nous avons l'honneur de vous notifier les motifs qui nous conduisent à envisager le dépôt d'un préavis de grève départemental :

**- la transparence dans la gestion du budget départemental : demande d'un bilan LOLF départemental (PJ 1):**

- La masse salariale
- La formation
- Les frais de déplacement : volume et retard de versement
- Stages de remise à niveau

**- la transparence dans la gestion départementale des personnels et paritarisme :**

- Renouvellement des contrats d'employés de vie scolaire, bilan des formations offertes et clarification des perspectives professionnelles
- Mouvement des personnels : postes vacants à l'issue du 1er mouvement, ordre de demande des écoles par secteurs...
- Absences non-remplacées (PJ 2)
- Formation : non respect des instances pour les modifications du plan de formation et des engagements de l'administration
- Visites médicales : engagements non tenus de la rectrice

**- la transparence sur la préparation de la carte scolaire :**

- Quelles données transmises au rectorat pour la préparation des rentrées 2011/2012/2013 en Creuse pour chacun des leviers concernant le 1<sup>er</sup> degré (PJ 3 à 7) ?
- Quelle procédure d'alerte pour les communes creusoises ?

**- des exigences :**

- le développement de la maternelle, le maintien et l'organisation des postes Rased et des dispositifs spécialisés d'aides dans le cadre de la préparation de la rentrée 2010,
- la formation initiale et continue des enseignants des écoles
- la mise en place d'un dialogue social et le respect des droits syndicaux,
- la simplification administrative

Veuillez croire, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, à l'expression de nos sincères salutations.

Le Secrétaire Départemental du SNUipp23

Fabrice COUÉGNAS